GUIDE DU COMPOSTAGE PARTAGÉ

Besoin d'aide ou d'informations ?

06 63 07 37 23

Le cercle des poubelles disparues

Cofinancé par l'Union européenne

La région et l'Ademe sont partenaires institutionnels. La collectivité a reçu des aides pour traiter les biodéchets à la source et du gaspillage alimentaire sur le territoire Ventoux Sud.

LES BONS GESTES SUR LE SITE

1 - JE VERSE ET J'ÉTALE mes déchets sur toute la surface dans le bac d'apport

2 - JE LES MÉLANGE à la couche du dessous à l'aide de l'outil mis à disposition

3 - JE LES RECOUVRE DE MATIÈRE SÈCHE 1/3 de matière sèche pour 2/3 de déchets de cuisine

4 - JE REFERME le couvercle

JE DÉPOSE

Epluchures & coquilles d'œufs

Restes de repas

Filtres & marc de café, sachets de thé

Mouchoirs en papier

À NOTER TOUS LES ÉLÉMENTS DOIVENT ÊTRE COUPÉS EN MORCEAUX OU ÉCRASÉS

QUE COMPOSTER ?

A la maison, vous pouvez composter tous vos déchets de cuisine et de jardin. La gestion d'un site de compostage partagé est différente. Le volume des déchets de cuisine est bien plus important et nous devons en sélectionner certains.

JE NE DÉPOSE PAS

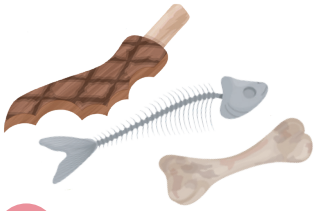

Viande, os, poisson & arêtes

Coquillages

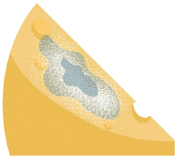

Fromage & laitages

Cendres

Sacs compostables

Mégots

Litière

© Freepik - AdobeStock

AUCUN PLASTIQUE MÊME DIT "COMPOSTABLE", TISSU, VERRE, MÉTAL, PRODUIT CHIMIQUE ET HUILE

C'est pourquoi nous n'acceptons aucun déchets de jardin, ni restes de poisson et de viande.

En compostage collectif les règles sont différentes !

UN PROGRAMME POUR RÉDUIRE LES DÉCHETS

Depuis 2020, la Communauté de Communes Ventoux Sud s'engage pour une **politique publique de gestion des déchets** qui s'articule autour de :

- l'optimisation des services et de la gestion des coûts
- la sensibilisation et l'information de la population

L'équipe du Cercle des Poubelles Disparues, présente pendant 3 ans sur le territoire, a pour mission :

- d'échanger avec les habitants sur les consignes de tri et **les gestes à mettre en place pour réduire les déchets.**
- de mettre en place, d'animer et de suivre **les zones de compostage partagé** dans les centres bourgs pour les habitants n'ayant pas de jardin.

Plusieurs sites de compostage partagé sont déjà en fonction :

- *Sault : sites 1 & 2 Place des Marronniers*
- *Mormoiron : site 1 Rue du Vieil Hôpital - site 2 Espace vert derrière l'église*
- *St Christol d'Albion : Site 1 Imp. des Amandiers - Site 2 Ch. des Eglantiers*
- *Malemort du Comtat : Place des Pénitents - site 2 Parking Bd de Calvias*
- *Villes sur Auzon : site 1 Place du 8 mai - site 2 à côté de l'église*
- *Méthamis : Avenue des Badaïres*
- *Blauvac : Espace vert à côté de la Mairie*
- *Aurel : au lavoir (café Jouve)*

La collectivité incite les usagers qui possèdent un jardin à se munir d'un composteur individuel afin de réduire la quantité de déchets jetés dans la poubelle.

En utilisant les sites de compostage partagé :

- Vous réduisez la quantité de déchets jetés à la poubelle et évitez à vos épluchures de faire des dizaines de kilomètres pour être incinérées.

- Vous fabriquez un amendement riche, naturel et gratuit qui améliore la structure du sol et favorise la croissance des plantes.

- Vous évitez les mauvaises odeurs dans votre poubelle de cuisine

TOUTES LES INFORMATIONS SUR WWW.CCVS84.FR
TÉL 04 90 61 78 85